

Exemple de documents FALC Réalisés en formation



Traduction de document

Extrait de la Charte des droits et libertés

Article 2 : Droit à un accompagnement personnalisé

- **Texte initial**

- La personne doit se voir proposer une prise en charge ou un accompagnement individualisé et le plus adapté possible à ses besoins, dans la continuité des interventions

- **Première proposition**

- Vous avez droit a un accompagnement personnalisé qui répond à vos besoins
- L'accompagnement dure le temps de votre notification
- La notification est le document de la maison départementale des personnes handicapées MDPH

Traduction de document

Extrait de la Charte des droits et libertés

Article 2 : Une aide faite pour chacun de vous

- **Texte soumis aux personnes accueillies**

- Vous avez droit à un accompagnement personnalisé qui répond à vos besoins.
- L'accompagnement dure le temps de votre notification.
- La notification est le document de la maison départementale des personnes handicapées MDPH.

- **Version FALC**

- Chacun a droit à un accompagnement fait pour lui.
- L'accompagnement répond à vos besoins.
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) donne un document où il est écrit la durée de votre accompagnement dans l'établissement. La MDPH envoie les papiers pour :
 - Le travail
 - Le foyer
 - Le transport
 - L'argent
 - Le ménage
 - Les vacances
 - Les aides



Traduction d'un document

Livret de formation :

Appliquer les gestes et postures au travail

Texte initial

Les facteurs de risques :

- Le poids de la charge
- La vitesse du mouvement
- La répétition du mouvement
- Les grandes amplitudes de mouvement

Version FALC

Les facteurs de risques au travail.

Je vais me blesser souvent si :

- Je porte des charges trop lourdes
- Je fais des gestes trop rapides
- Je fais toujours le même geste
- Je fais des grands gestes



Production d'un document en FALC

Fiches pour comprendre les congés payés

Je travaille à l'ESAT.

J'ai droit à 5 semaines de congés payés par an.

5 semaines = 30 jours car on compte le samedi.

Les congés payés, c'est les vacances.

J'ai la même paie que quand je travaille.

Une année pour les congés démarre le 1er juin.

L'été pour les congés, c'est le mois de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre.

Je peux prendre le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi ou le vendredi.

Le samedi compte dans les jours de congés.

Je suis obligé de prendre une journée complète.

L'année où je suis embauché le nombre de jours de congés n'est pas le même.

L'ESAT ferme pendant les vacances de Noël. Les jours sont enlevés de mes congés.



Production d'un document en FALC

Fiches pour comprendre les congés payés

Pour demander mes congés.

L'ESAT me donne un papier à remplir.

Je dois mettre ce que je voudrais comme semaines de congés.

Je dois rendre le papier à l'ESAT.

Il doit toujours y avoir des travailleurs à l'ESAT.

L'ESAT me dira s'il est d'accord pour ces dates.

Les jours fériés :

Les jours fériés je ne travaille pas.

Les jours fériés, c'est payé.

Les congés sans solde :

Pour les congés sans solde, l'année commence le 1er janvier.

J'ai droit en plus à 5 jours de congés sans solde.

Un congé sans solde veut dire que je ne suis pas payé.

